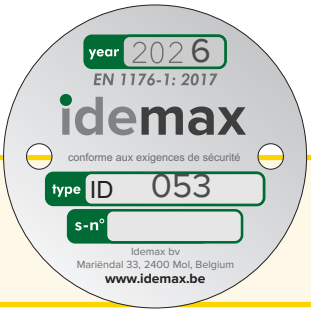
idemax®



Manuel d'utilisation de l'article n° ID053

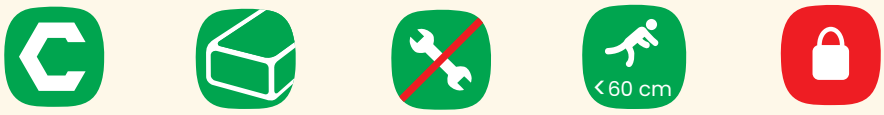
"Pont de Jungle"

(version 07/07/2026)

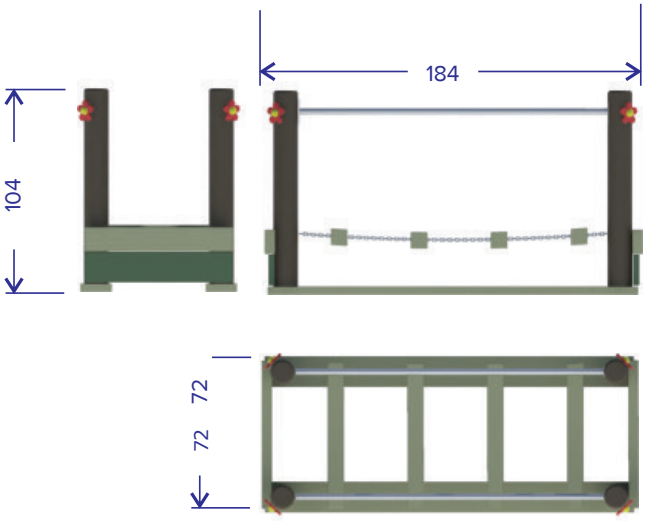
Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans
Hauteur de chute maximale : <60 cm

La version la plus récente figure toujours sur manuals.idemax.be

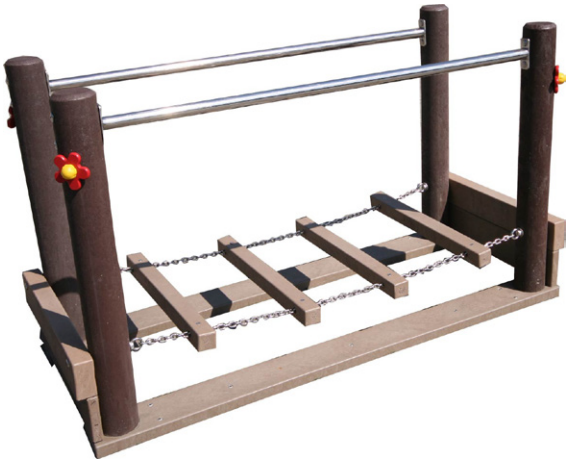
Cet équipement de jeu est certifié TÜV.



modèle	dim. L x l x H poids
ID053-000000-NA	L184 x l72 x H104 cm ± 87 kg







Installation

Le jeu est livré prêt à l'emploi, il ne nécessite aucun assemblage. L'ancrage sur un sol plane est obligatoire. L'appareil ne convient pas pour être installé sur une surface meuble (bac à sable, écorces, copeaux de bois).

Matériaux

- Planches massives en plastique recyclé (PE) teinté dans la masse
- Barres et vis en inox
- Fleurs décoratives en PE
- Nouveau panneau en PE d'une épaisseur de 12,5 mm, résistant aux UV

Entretien

L'entretien du plastique se limite à un nettoyage simple à l'eau tiède savonneuse, à l'aide d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez soigneusement pour éliminer toute trace de savon et de salissures. Le plastique présente un taux d'absorption d'humidité inférieur à 0,29%, ce qui rend l'apparition de taches causées par l'huile, la graisse ou d'autres produits quasi inexistants. Ce faible taux d'absorption complique la fixation de mousses, d'algues, etc., facilitant leur retrait. Il est possible d'utiliser un Kärcher à une pression maximale de 100 bars pour le nettoyage, mais ce traitement doit être évité autant que possible, car il n'est généralement pas nécessaire. Si utilisé, pulvérisez avec un jet rotatif à une distance minimale de 30 cm du plastique.
Ne jamais peindre ni lasurer le plastique : cela n'a aucun intérêt en matière de protection et l'adhérence sera en outre très mauvaise.

Instructions de contrôle

Contrôle visuel:
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement:
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

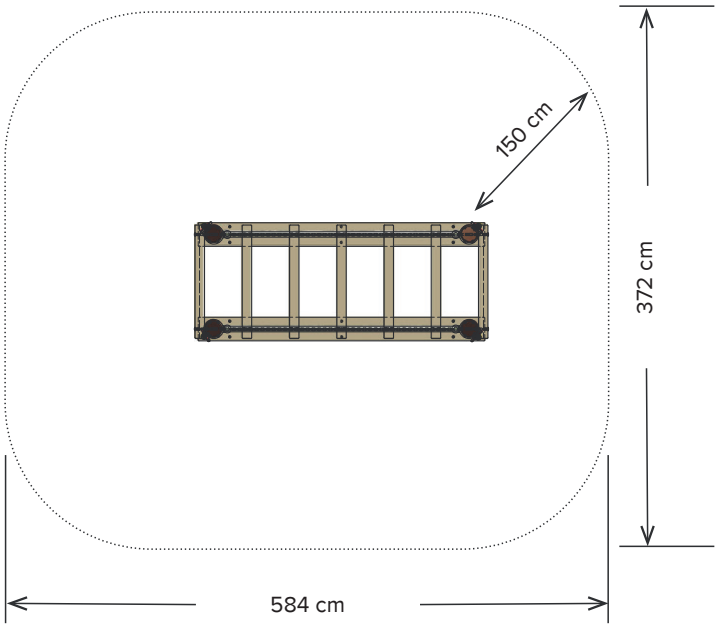
Contrôle approfondi:
chaque année

Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Tous les éléments sont-ils bien fixés ?
- Les éléments sont-ils déserrés, manquants, endommagés ou usés ?
- Les vis sont-elles déserrées et saillantes ?
- Est-ce que les chaines sont bien ancrées?
- Est-ce qu'elles présentent des traces d'usure?
- Y a-t-il des signes de vandalisme?
- Est-ce qu'aucune vis ne dépasse?
- Les caches boulons sont-ils en bon état?
- Est-ce que le jeu est bien ancré au sol?
- Est-ce que les attaches des chaines tiennent bien dans les poteaux?

Zone de sécurité

Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle sur le pourtour du pont de jungle.



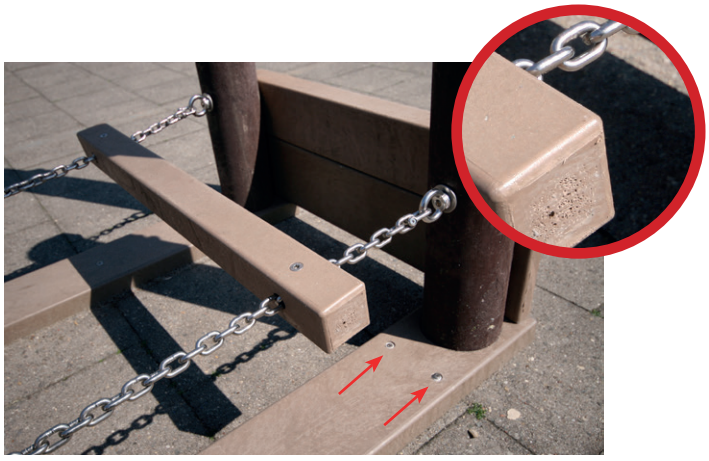
Pas de sol amortissant requis*

Le pont de jungle a une hauteur de chute libre inférieure à 60 cm. Conformément à la norme EN1177, Il peut donc être installé sur un sol dur uniforme sans nécessité d'installation de sol amortissant. Il ne se prête pas à un placement sur un sol meuble.
*Notez : en France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute, la Norme EN NF 1177 peut contraindre à l'installation d'un sol amortissant approprié.

Ancrage obligatoire

Ancrage au sol par 12 vis en inox et chevilles fournies. Forez avec une mèche à béton de 8 mm à travers les trous de fixation prévus, insérez complètement la cheville et vissez.





Conseil important

Forez dans l'équerre avec une mèche à béton de 8 mm, insérez le cheville puis vissez-la.
Vissez ensuite la pièce au pied en veillant à préforer avec une mèche de 4 mm.
De cette manière, il n'y a aucun risque d'abimer la tête de la vis du pied en forant.

Référentiel

Sécurité et normes

Certification de conformité

Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.

Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.
Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.

Sol amortissant non requis



La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.
Note : En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.

Sol amortissant requis



Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur.
Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage

Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.

Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.

Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.

A creuser

Ancrage dans le sol.
Le jeux ou le moblier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité

Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.

Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.

Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.

Le gestionnaire informe sans délai l'autorité compétente (p. ex. la NVWA ou le SPF Économie) de tout accident grave qui survient avec l'équipement de jeu.

Par accident grave au sens de ce qui précède, il faut en tout état de cause entendre un accident :

a. ayant une issue mortelle ;
b. entraînant des lésions, permanentes ou non, chez une personne ;
c. conduisant à une hospitalisation immédiate.

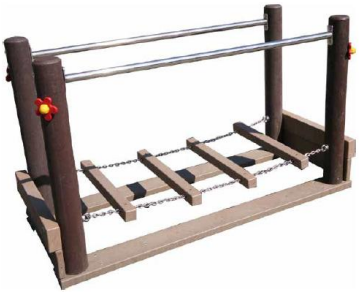
TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-001-720304726-04

Selon le Décret 94-699 du 10 août 1994 modifié le 30 septembre 2019 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu.
Cette attestation est publiée par TÜV SÜD Benelux.

Attestation numéro. : Z-F-26-08-5010797276-001-720304726-04
Dossier numéro: 720304726-04
Concerne : Pont de Jungle



Référence:	numéro de type:	ID053
	numéro de série:	-
Numéro du rapport:		P-NL-26-01-720304726-04-01rev2
Certification		Certification de type
Basé sur les critères d'évaluation des normes:		EN 1176-1:2017+A1 :2023
Propriétaire:		Idemax bvba
Adresse propriétaire:		Achterbos 72, 2400 Mol
Catégorie d'équipement aire de jeu:		Jeu équilibre
Fabricant		Idemax bvba
Année de fabrication:		àpd 2026
Fournisseur :		Idemax bvba
Année de livraison:		àpd 2026
Date de l'inspection:		18.11.2025

TÜV SÜD Benelux, Leuvensesteenweg 350, B – 3190 Boortmeerbeek déclare que l'équipement susmentionné est conforme aux exigences de fabrication énoncées dans le Décret 94-699 du 10 août 1994.

Boortmeerbeek, le 06.10.2026

Nom: Astrid De Beukelaer
Function: Expert Playground Equipment
Le certificat digital est la version originale

TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-001-720304726-04

ANNEXE 1

Description du produit : Pont de Jungle

Dimensions (L x l x h) : env. L184 x l72 x H104 cm

Haute de chute :< 60 cm

Applications et limitations

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des équipements sont obligatoires, afin de maintenir les équipements en bon état.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

TÜV SÜD Benelux doit être informé sans délai de toute modification ou réparation qui pourrait affecter la sécurité ou la santé des personnes.

Fin du certificat